



No de résolution
ou annotation

2 octobre 2023

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue dans la Salle du conseil municipal, sise au 745, rue Gouin, le lundi 2 octobre 2023 à 19 h, sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, à laquelle participent également le maire suppléant, Charles Mallette, la conseillère Katherine Dubois et les conseillers André Bussière, Clifford Lancaster, Guy Boutin et Gérard Tremblay. Le directeur général et greffier-trésorier, Rémi-Mario Mayette, est également présent.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Le 2 octobre à 19 h

- 1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
 - 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 septembre 2023
- 4. Présentation des organismes et période de questions**
- 5. Urbanisme**
 - 5.1. MRC du Val-Saint-François – Règlement 317 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments - Avis de conformité et entrée en vigueur
 - 5.2. MRC du Val-Saint-François – Règlement 318 modifiant le règlement de zonage numéro 108 pour permettre les aires d'entreposage dans les zones industrielles « I » - Avis de conformité et entrée en vigueur
 - 5.3. 1017, rue Principale Nord – Portes et fenêtres - PIIA-1
 - 5.4. 148, rue Laurier – Nouveau bâtiment accessoire - PIIA-5
 - 5.5. Règlement numéro 319 constituant un comité consultatif d'urbanisme dans la Ville de Richmond
 - 5.5.1. Avis de motion
 - 5.5.2. Dépôt du projet de règlement
 - 5.6. Règlement numéro 320 constituant le code d'éthique et de déontologie des membres du comité consultatif d'urbanisme dans la Ville de Richmond
 - 5.6.1. Avis de motion
 - 5.6.2. Dépôt du projet de règlement
- 6. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux**
 - 6.1. Construction HDF Inc. – Pulvérisation enrobés bitumineux – Rue Adams et 7^e Avenue N. - Soumission
 - 6.2. Avizo Experts-Conseils – Suivi de dépôt de neige usée - Soumission
- 7. Service récréatif**
 - 7.1. Grand Marche Pierre Lavoie - Invitation
- 8. Administration – Direction générale**
 - 8.1. Office Municipal d'Habitation (OMH) du Val-Saint-François – Adoption du budget révisé de 2023 (16 août 2023)



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 8.2. Règlement numéro 321 abrogeant les règlements numéros 140 et 224 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 - Dépôt du règlement
 - 8.3. État comparatif des activités de fonctionnement à des fins fiscales - Dépôt
 - 8.4. Desjardins Assurances - Refoulement d'égout - Avis d'engagement de responsabilité
 - 8.5. Poste de journalier-chauffeur - M. Bruno Desgagné - Embauche
 - 8.6. Lot n° 5 534 036
 - 8.6.1. Alix EnviroConseil - Évaluation environnementale de site - Phase I - Offre de service
 - 8.6.2. Alix EnviroConseil - Relevé exhaustif des MSCA - Gestion sécuritaire de l'amiante - Offre de service
 - 8.7. CAUCA - Gestion des appels 9-1-1 - Renouvellement du contrat
 - 8.8. Désignation d'un mandataire en matière de toponymie
 - 8.9. Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François - Enlèvement et transport des matières résiduelles 2024 à 2028 - Offre de service
 - 8.10. Appareils de transports personnels motorisés - Demande intervention SQ
 - 8.11. Ministre des Transports et de la Mobilité durable du Québec - Renouvellement de contrat de déneigement et de déglacage avec la Ville
 - 8.12. Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration - Fermeture du bureau local - Suivi
 - 8.13. Centre de gestion de l'équipement roulant du Québec - Indexation de la tarification des produits et services l'année financière 2024-2025 - Dépôt
 - 8.14. Union des municipalités du Québec - Cession d'immeubles aux centres de services scolaires par les municipalités - Demande d'appui
- 9. Police, incendies et sécurité civile**
- 9.1. SSIRR - Budget 2024 - Adoption
 - 9.2. SSIRR - Quotes-parts 2024 à payer - Adoption
- 10. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses**
- 10.1. Étincelle - Jour du Souvenir - Publicité
 - 10.2. Appui projet Ste-Bibiane - PN achat
 - 10.3. Club de motoneiges Alléghanish - Traverse de routes pour la saison 2023-2024 - Demande d'autorisation
 - 10.4. Club Quad de la MRC du Val-Saint-François - Traverse de routes pour la saison 2023-2024 - Demande d'autorisation
- 11. Correspondances diverses**
- 12. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)**
- 12.1. Liste des chèques et dépôts directs émis
 - 12.2. Liste des chèques et dépôts directs à autoriser



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

12.3. Paiement de factures de plus de 5 000 \$ à autoriser

13. Affaires nouvelles

13.1. Exposition agricole de Richmond - Félicitations

14. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2023-10-02-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

(Adoptée)

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2023-10-02-02

3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 septembre 2023

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 septembre 2023 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Par les citoyens, aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

5. URBANISME

5.1. MRC du Val-Saint-François – Règlement 317 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments - Avis de conformité et entrée en vigueur

Les membres du conseil prennent connaissance de la lettre reçue de la MRC du Val-Saint-François concernant l'avis de conformité et de l'entrée en vigueur du Règlement 317 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments.

5.2. MRC du Val-Saint-François – Règlement 318 modifiant le règlement de zonage numéro 108 pour permettre les aires d'entreposage dans les zones industrielles « I » - Avis de conformité et entrée en vigueur

Le directeur général dépose la lettre reçue de la MRC du Val-Saint-François concernant l'avis de conformité et de l'entrée en vigueur du Règlement 318 modifiant le règlement de zonage numéro 108 pour permettre les aires d'entreposage dans les zones industrielles « I ».

2023-10-02-03

5.3. 1017, rue Principale Nord – Portes et fenêtres - PIIA-1

CONSIDÉRANT la demande de permis pour le remplacement des fenêtres existantes par des fenêtres à guillotine en PVC de couleur blanche avec un trompe l'œil à carreau et des portes de bois existantes par des portes blanches en acier avec vitraux;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement n° 76 sur les PIIA;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Boutin et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance du permis de rénovation au propriétaire du 1017, rue Principale Nord pour le remplacement des fenêtres existantes par des fenêtres à guillotine en PVC de couleur blanche avec un trompe l'œil à carreau et des portes de bois existantes par des portes blanches en acier avec vitraux, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

2023-10-02-04

5.4. 148, rue Laurier – Nouveau bâtiment accessoire - PIIA-5

CONSIDÉRANT la demande de permis pour la construction d'un garage détaché de 5,5 mètres de largeur par 8,5 mètres et 4,8 mètres de hauteur et recouvert de clin de vinyle blanc sur les façades, de tôles d'acier prépeints de couleur « charcoal » sur la toiture et de portes de couleur vert forêt;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement n° 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Bussière et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance d'un permis de construction au propriétaire du 148, rue Laurier pour la construction d'un garage détaché de 5,5 mètres de largeur par 8,5 mètres et 4,8 mètres de hauteur et recouvert de clin de vinyle blanc sur les façades, de tôles d'acier prépeints de couleur « charcoal » sur la toiture et de portes de couleur vert forêt, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

2023-10-02-05

5.5. Règlement numéro 319 constituant un comité consultatif d'urbanisme dans la Ville de Richmond

5.5.1. Avis de motion

Le conseiller Boutin donne un avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement numéro 319 constituant un comité consultatif d'urbanisme dans la Ville de Richmond.

(Adoptée)

5.5.2. Dépôt du projet de règlement

Le projet dudit règlement est déposé et expliqué.

5.6. Règlement numéro 320 constituant le code d'éthique et de déontologie des membres du comité consultatif d'urbanisme dans la Ville de Richmond

5.6.1. Avis de motion

Le conseiller Mallette donne un avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement numéro 320 constituant le code d'éthique et de déontologie des membres du comité consultatif d'urbanisme dans la Ville de Richmond.

(Adoptée)

5.6.2. Dépôt du projet de règlement

Le projet dudit règlement est déposé et expliqué.

2023-10-02-06



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

2023-10-02-07

6. VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX

6.1. Construction HDF Inc. – Pulvérisation enrobés bitumineux – Rue Adams et 7^e Avenue N. - Soumission

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission de Construction HDF Inc. pour la pulvérisation d'enrobés bitumineux sur la rue Adams et 7^e Avenue N., au montant de 5 641,20 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2023-10-02-08

6.2. Avizo Experts-Conseils – Suivi de dépôt de neige usée - Soumission

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission d'Avizo Experts-Conseils pour l'analyse des eaux usées du dépôt à neige, au montant de 7 773,14 \$, taxes en sus, pour l'exercice financier de 2024.

(Adoptée)

7. SERVICE RÉCRÉATIF

7.1. Grand Marche Pierre Lavoie - Invitation

Les membres du conseil prennent connaissance de l'invitation à la Grande Marche Pierre Lavoie, qui aura lieu le 15 octobre prochain, dont le départ se fera à l'hôtel de ville à 10 h 30; le maire suppléant, Charles Mallette, sera présent lors du rassemblement avant le départ.

8. ADMINISTRATION – DIRECTION GÉNÉRALE

2023-10-02-09

8.1. Office Municipal d'Habitation (OMH) du Val-Saint-François – Adoption du budget révisé de 2023 (16 août 2023)

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil d'accepter le budget révisé de 2023, daté du 16 août 2023, de l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François, qui prévoit une contribution financière supplémentaire de 2 919 \$ pour le bâtiment sur la rue Ball et une seconde contribution financière de 1 459 \$ pour celui sur la rue Roger-Martel, aucune contribution supplémentaire n'étant prévue pour l'édifice sur la rue Gouin.

(Adoptée)

2023-10-02-10

8.2. Règlement numéro 321 abrogeant les règlements numéros 140 et 224 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 – Dépôt du règlement

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'adopter le Règlement numéro 321 abrogeant les règlements numéros 140 et 224 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

(Adoptée)



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

- 2023-10-02-11
- 2023-10-02-12
- 2023-10-02-13
- 2023-10-02-14
- 8.3. État comparatif des activités de fonctionnement à des fins fiscales - Dépôt**
- Le directeur général dépose l'état comparatif des activités de fonctionnement à des fins fiscales au 29 septembre 2023 tout en répondant aux questions des membres du conseil.
- 8.4. Desjardins Assurances - Refoulement d'égout - Avis d'engagement de responsabilité**
- Le directeur général fait part d'un avis d'engagement de responsabilité mentionnant que la responsabilité de la municipalité pourrait être engagée à la suite du refoulement d'égout survenu au 303, rue du Collège Nord.
- 8.5. Poste de journalier-chauffeur - M. Bruno Desgagné - Embauche**
- IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de procéder à l'embauche de M. Bruno Desgagné, qui entre en fonction le 2 octobre 2023, au poste de journalier-chauffeur.
- (Adoptée)
- 8.6. Lot n° 5 534 036**
- 8.6.1. Alix EnviroConseil - Évaluation environnementale de site - Phase I - Offre de service**
- IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir l'offre de service d'Alix EnviroConseil pour la réalisation de l'évaluation environnementale phase I sur le lot n° 5 534 036, au montant de 2 000 \$, taxes en sus.
- (Adoptée)
- 8.6.2. Alix EnviroConseil - Relevé exhaustif des MSCA - Gestion sécuritaire de l'amiante - Offre de service**
- IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission d'Alix EnviroConseil pour la réalisation d'un relevé exhaustif des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (MSCA) sur le lot n° 5 534 036, au montant de 3 952,50 \$ taxes en sus.
- (Adoptée)
- 8.7. CAUCA - Gestion des appels 9-1-1 - Renouvellement du contrat**
- CONSIDÉRANT QUE** CAUCA opère un centre primaire de traitement des appels 9-1-1 tel que défini à l'article 52.1. de la *Loi de la sécurité civile*;
- CONSIDÉRANT QUE** CAUCA opère des centres secondaires d'appels d'urgence, notamment un centre secondaire traitant les appels requérant l'intervention des services incendie, tel que défini à la *Loi de la sécurité civile*;
- CONSIDÉRANT QUE** CAUCA est un centre certifié en vertu de la *Loi sur la sécurité civile*;
- CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Richmond désire renouveler le mandat de la gestion des appels 9-1-1 à CAUCA à l'intérieur de son territoire et de territoires ou de parties de territoires de la municipalité;
- POUR CES MOTIFS,**



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil d'accepter le renouvellement du contrat avec CAUCA pour la gestion des appels 9-1-1, pour un durée de 5 ans.

(Adoptée)

2023-10-02-15

8.8. Désignation d'un mandataire en matière de toponymie

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil de nommer M. Rémi-Mario Mayette, directeur général et greffier-trésorier, comme mandataire en matière de toponymie auprès de la Commission de toponymie.

(Adoptée)

2023-10-02-16

8.9. Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François – Enlèvement et transport des matières résiduelles 2024 à 2028 – Offre de service

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que la Ville de Richmond renouvèle pour une période de cinq ans débutant le 1^{er} janvier 2024 son entente de collecte et enfouissement des matières résiduelles avec la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François, attendu que, pour la première année, le coût pour l'enlèvement et le transport s'élève à 88 710 \$, le traitement des matières à 46.32 \$ la tonne métrique, et, la redevance à l'enfouissement à 30 \$ la tonne métrique, tout montant ci-avant taxes en sus; que le maire ou le maire suppléant et le directeur général soient autorisés à signer tous documents nécessaires à la réalisation de la présente.

(Adoptée)

2023-10-02-17

8.10. Appareils de transports personnels motorisés – Demande intervention SQ

CONSIDÉRANT QUE de plus en plus d'appareils de transport personnel motorisés empruntent les rues de la municipalité pour circuler;

CONSIDÉRANT QUE pour circuler sur les voies publiques lesdits appareils doivent posséder certaines caractéristiques spécifiques, notamment en ce qui concerne la vitesse maximale et la puissance du moteur, le poids, le diamètre des roues, les réflecteurs et les feux de l'appareil;

CONSIDÉRANT QUE les règles à respecter par les utilisateurs des appareils de transport personnel motorisés sont semblables à celles prévues pour les cyclistes en plus de règles spécifiques;

CONSIDÉRANT QUE de nombreux utilisateurs de tels appareils semblent ignorer les règles auxquelles ils sont soumis;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil de demander à la Sûreté du Québec, poste du Val-Saint-François, de porter une attention particulière aux utilisateurs d'appareils de transport personnel motorisés et au besoin d'organiser des rencontres avec eux afin de leur faire comprendre qu'ils ne sont pas les seuls utilisateurs des voies de circulation et qu'ils sont soumis à des règles.

(Adoptée)



2023-10-02-18

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

8.11. Ministre des Transports et de la Mobilité durable du Québec – Renouvellement de contrat de déneigement et de déglçage avec la Ville

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil d'accepter le renouvellement du contrat de déneigement et de déglçage proposé par le ministre des Transports et de la Mobilité durable du Québec pour l'hiver 2023-2024.

(Adoptée)

8.12. Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration – Fermeture du bureau local - Suivi

Le directeur général fait part de la lettre reçue du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration proposant une rencontre au sujet de la fermeture du bureau local de la publicité des droits.

8.13 Centre de gestion de l'équipement roulant du Québec - Indexation de la tarification des produits et services l'année financière 2024-2025 - Dépôt

Le directeur général fait part d'une correspondance reçue du Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) indiquant que l'indexation pour l'année 2024-2025 sera limitée à 4 % pour les taux de location et de gestion clés en main; la tarification horaire des travaux de réparation et d'entretien passera, quant à elle, à 114,40 \$ pour les véhicules légers et pour les véhicules lourds à compter du 1^{er} avril 2024.

2023-10-02-19

8.14. Union des municipalités du Québec - Cession d'immeubles aux centres de services scolaires par les municipalités – Demande d'appui

CONSIDÉRANT QU' avec l'adoption de la « *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* » (projet de loi no 40), les municipalités se sont vu imposer l'obligation de céder gratuitement aux centres de services scolaires les immeubles nécessaires à la construction ou à l'agrandissement d'écoles ou de centres de services scolaires (CSS);

CONSIDÉRANT QUE ce transfert de responsabilité s'est fait sans la consultation des municipalités et que le fardeau financier ne s'est pas accompagné d'un transfert des revenus issus de la taxe scolaire;

CONSIDÉRANT QUE l'éducation est une compétence du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités ont constaté une détérioration de la culture de partenariat avec les autorités scolaires depuis l'adoption du projet de loi no 40, qui se reflète, tant au niveau de l'accès aux équipements scolaires (ex. gymnase, piscine), qu'au niveau du partage de la planification des CSS avec les municipalités;

CONSIDÉRANT QU' un nombre croissant de municipalités sont maintenant contraintes d'assumer des coûts importants en raison de cette modification législative;

CONSIDÉRANT QUE dans un contexte où les pressions inflationnistes sont importantes et où les responsabilités des municipalités sont



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

constamment à la hausse, ce fardeau financier supplémentaire devient difficilement gérable le milieu municipal;

CONSIDÉRANT QUE depuis 2020, le milieu municipal a multiplié les interventions auprès du gouvernement du Québec afin qu'il assume ses responsabilités dans l'acquisition des immeubles pour la construction et l'agrandissement d'établissements scolaires;

CONSIDÉRANT QUE malgré les interventions du milieu municipal demandant au gouvernement du Québec de corriger la situation, le gouvernement du Québec n'a pas exprimé la volonté de revoir les façons de faire;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et **RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil que le conseil municipal de la Ville de Richmond demande au gouvernement du Québec :

- d'assumer l'entièreté des coûts liés à l'acquisition d'immeubles scolaires;
- de tenir compte des planifications d'aménagement et d'urbanisme des municipalités lors de l'implantation de nouveaux établissements scolaires;
- de s'assurer que les CSS privilégient l'optimisation des immeubles qu'ils possèdent déjà conformément à la vision énoncée par la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire;
- d'offrir des modèles d'établissements scolaires compacts et innovants permettant une exemplarité de l'État en aménagement du territoire et une efficience des investissements publics;
- de s'assurer que les CSS collaborent pleinement avec les municipalités comprises sur leurs territoires respectifs.

(Adoptée)

9. POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

2023-10-02-20

9.1. SSIRR – Budget 2024 - Adoption

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Mallette et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'adopter le budget équilibré 2024 du Service de sécurité incendie de la région de Richmond qui prévoit des revenus et des dépenses de 675 569 \$.

(Adoptée)

2023-10-02-21

9.2. SSIRR – Quotes-parts 2024 à payer – Adoption

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Lancaster et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'accepter la répartition des quotes-parts du Service de sécurité incendie de la région de Richmond pour l'exercice 2024 dont la part de Richmond se chiffre à 282 247,61 \$ selon une nouvelle répartition des quotes-parts.

(Adoptée)



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

**10. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES,
D'AUTORISATIONS, D'APPUI, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE
SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES**

2023-10-02-22

10.1. Étincelle – Jour du Souvenir – Publicité

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de réserver une publicité dans le journal Actualités-L'Étincelle pour souligner le « Jour du Souvenir » au montant de 269 \$, taxes en sus, pour un huitième de page ainsi que le format carte de visite dans le journal The Record pour un montant de 99 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2023-10-02-23

10.2. Appui projet Ste-Bibiane – PN achat

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de la paroisse Sainte-Bibiane de Richmond présente un projet dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés auprès du gouvernement du Canada;

CONSIDÉRANT QUE le projet cible entre autres les aînés de la communauté, les personnes à faible revenu, les jeunes et les personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE le projet a pour objet le remplacement d'équipements désuets et améliorer l'offre d'activités pour les aînés avec de l'équipements modernes;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a aussi le mandat de contribuer à briser l'isolement des personnes aînées;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que Ville de Richmond appui la demande de la Fabrique de la paroisse Sainte-Bibiane de Richmond qu'elle adresse au gouvernement du Canada dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour aînés; qu'une copie de la présente soit également adressée au député de Richmond-Arthabaska.

(Adoptée)

2023-10-02-24

**10.3. Club de motoneiges Alléghanish – Traverse de routes pour la
saison 2023-2024 – Demande d'autorisation**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le Club de motoneiges Alléghanish des Bois-Francs à emprunter, durant la saison hivernale 2023-2024, les rues suivantes, à savoir : la rue Principale (à traverser deux fois et circuler sur l'accotement), la rue Adams, la rue Fair, la rue Gouin (circuler sur l'accotement) ainsi que d'emprunter le stationnement de l'hôtel de ville et descendre aux abords du bâtiment de l'hôtel de ville.

(Adoptée)

2023-10-02-25

**10.4. Club Quad de la MRC du Val-Saint-- Traverse de routes pour la
saison 2023-2024 – Demande d'autorisation**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de renouveler, pour la saison hivernale 2023-2024, le projet-pilote avec le



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

Club Quad de la MRC du Val-Saint au sujet de l'autorisation de circuler sur la rue Gouin de la route 116 à la rue Craig.

(Adoptée)

11. CORRESPONDANCES DIVERSES

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour sous cette rubrique.

12. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

2023-10-02-26

12.1. Liste des chèques et dépôts directs émis

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Bussière et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 652 100,48 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques émis datée du 29 septembre 2023.

(Adoptée)

2023-10-02-27

12.2. Liste des chèques et dépôts directs à autoriser

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement par chèques ou dépôts directs des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 107 860,23 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques et dépôts directs à émettre datée du 29 septembre 2023.

(Adoptée)

2023-10-02-28

12.3. Paiement de factures de plus de 5 000 \$ à autoriser

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'approuver les paiements des factures de plus de 5 000 \$, totalisant 239 072,09 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus, telles qu'énumérées ci-dessous.

Factures 2023	Avant taxes	Après taxes
<u>MINISTRE DES FINANCES</u>		
Sûreté du Québec (2 ^e versement)	123 698,00 \$	123 698,00 \$
<u>M.R.C.</u>		
Quotes-parts 2023 (3 de 3)	87 410,65 \$	87 410,65 \$
<u>TERRE NATURE</u>		
Paysagement	4 370,00 \$	5 024,41 \$
<u>PAVAGE VEILLEUX</u>		
Asphaltage - Rue Armstrong	6 278,50 \$	7 218,71 \$
<u>CARRIÈRE D'ACTON VALE LTEE</u>		
Béton préparé	4 422,44 \$	5 084,70 \$
<u>BEAUREGARD ENVIRONNEMENT LTEE</u>		
Nettoyage des puisards	12 892,50 \$	14 823,16 \$
GRAND TOTAL	239 072,09 \$	243 259,63 \$

(Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

13. AFFAIRES NOUVELLES

13.1. Exposition agricole de Richmond - Félicitations

Les membres du conseil tiennent à féliciter les organisateurs pour le succès de l'Exposition agricole de Richmond.

2023-10-02-29

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Bussière et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, à 19 h 57, que la présente assemblée soit levée.

(Adoptée)

MAIRE

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
GREFFIER-TRÉSORIER**

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants numéro 785.

Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et
greffier-trésorier